

Géomètres – Aides Géomètres

Compte-rendu de l'audience auprès de la DRFIP 31, du 4 juillet 2013

Présents pour les agents :

Mmes ATRISTAIN, PELLEFIGUE

Ms COLLART, GAUTIER, GIRAUD, LAZARO, MORA, SONNET.

Présents pour l'Administration :

Mmes ARRIGHI, BON

Mr BES, EXPERT, LE FLOC'H-LOUBOUTIN, RIVOALLAN.

Nous étions attendus. La réunion a duré 2 heures, dans une salle intimiste, avec des manifestations d'impatience amusantes vers la fin (bâillements, agacements divers) devant nous.

Le Directeur nous a d'abord reproché de n'avoir pas rendu les stats de juin, avec menaces voilées. Sa porte étant toujours ouverte, il ne comprenait pas notre attitude.

Nous avons alors commencé avec le sujet des voitures :

- ⇒ **colère des agents mis devant le fait accompli ;**
- ⇒ **difficulté financière à mettre de but en blanc un véhicule personnel à disposition de l'administration ;**
- ⇒ **incompréhension du calcul des services centraux avec production d'un tableau montrant le GAIN pour l'administration et le surcoût pour l'agent ;**
- ⇒ **thèmes des IFDD et Tarifs kilométriques repris mais pas discutés puisque pas du ressort de la DRFIP**

Pour la Direction, il existe une note DGFIP du 2/11/2011 qui stipule qu'il ne faut plus de véhicules à la DGFIP (diversement appliquée dans les départements),

Historique : Comme 6 contrats arrivaient à terme en 2013, M RIVOALLAN a demandé quoi faire très tôt à la direction centrale. « La Centrale » (apparemment un bureau 2B du service du Budget) lui a répondu en retard (mail d'avril/mai). La réponse a été NON, et il en a informé par mail les chefs de service le 14 mai.

Mme BON nous dit que nous sommes privilégiés dans les conditions d'utilisation, !?; et trouve que nous avons été prévenus assez tôt.

Elle propose de monter des dossiers d'aide auprès des services sociaux, (a priori pour les agents en difficulté financière car les prêts particuliers n'existent plus) : que les candidats se fassent connaître.

Quand nous nous sommes tous élevés contre l'arbitraire en insistant sur le fait de n'avoir pas forcément de véhicule à fournir, Mme ARRIGHI nous a conseillé de changer de métier.



De son côté, M LE FLOC'H-LOUBOUTIN met en doute notre chiffrage (voir annexes), car la décision-couperet viendrait d'un calcul de « la Centrale ». Il demande à M EXPERT de vérifier nos tableaux avant de faire une note pour la DG, mais il ne remet pas la décision en question pour autant. Plus de voitures de services donc. Et pour les besoins urgents, répartition des voitures restantes...

Nos calculs invalident pourtant le changement de position de l'administration sur le coût réel des frais de déplacements : le remboursement au kilomètre représente un budget plus lourd pour la DGFIP. Les agents supportent les augmentations annuelles des tarifs, jamais compensées par une revalorisation des indemnités (carburant mais aussi réparations, assurance etc).

Toulouse, le 16 juillet 2013

**Syndicat CGT Finances Publiques
Section de Haute Garonne**

Centre Régional des Finances Publiques
Place Occitane
31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>
cgt.drifip31@dgifp.finances.gouv.fr

Pour chaque partie, la location longue durée (qui n'est pas assimilée à l'acquisition d'un véhicule, car nos contrats n'ont pas l'option d'achat en fin de location) représente la solution la plus économique !

Là est invoquée une note « des services centraux » du 2/11/2011 intimant aux directions l'arrêt de la possession de véhicules.

Après plus amples informations, la situation est bien plus nuancée :

M PARINI, alors aux affaires, a écrit une note générale de cadrages sur la réduction du train de vie de l'Etat, sur le parc automobile certes, mais avec des visées environnementales (voitures électriques) et des recommandations de frugalité aux Directions locales grandes utilisatrices de voitures de tourisme à fortes cylindrées. On est bien loin de nos Peugeot 207 4cv (rappel : sans option d'achat).

La note (référence précise et texte communiqués par T. DUCASSE-CGT Finances Publiques) est jointe à ce compte rendu, vous lisez dans l'en-tête : annexe 2 et 3 « véhicule particulier » et véhicules de transport de personnes » ce que ne sont pas vraiment « nos » voitures de service à usage mixte (personnes et matériels).

Et cela explique pourquoi les départements ont des gestions si différentes : de ceux qui sont propriétaires (Gers, Tarn et Garonne) à ceux qui liquident tout (Haute Garonne bientôt, Loire -d'après la Direction).

Sans que le ciel ne soit tombé sur la tête de quiconque.

Actuellement :

Mme ARRIGHI nous informera à la rentrée de septembre de la redistribution des voitures restantes.

La direction devait signaler quelles seraient les personnes susceptibles d'utiliser ces voitures (géomètres faisant plus de 10.000 Kms par an) et ce de manière transitoire jusqu'à la fin du bail de location des voitures de services. Cela semblait simple à mettre en place avec les chiffres qu'ils détenaient (nombres de kms parcourus pour l'exercice 2012). Mais voilà, le bébé a été renvoyé aux inspecteurs par mail reçu ce vendredi 5/07/2012. (Ce mail vous sera envoyé).

A Colomiers, des collègues contactés ce vendredi matin ont déposé une demande d'utilisation de voiture personnelle ou utilisé une ancienne décision avec fourniture d'attestation d'assurance. (1).

A Muret, un géomètre est encore en congé, sa voiture est utilisée par un autre.

A St Gaudens, il reste une voiture susceptible d'utilisation à 2 géomètres.

Puis, nous avons abordé le dossier recrutement de manœuvres comme prévu :

- ⇒ **décisions opaques (surtout pour les reports de crédit après fin août)**
- ⇒ **critères incompréhensibles**
- ⇒ **et instructions des dossiers trop longues.**

Pour Mme ARRIGHI, tout est pourtant clair et les agents ont reçu tous les comptes rendus nécessaires leur permettant de s'organiser... Nous avons insisté sur la vérification trop longue des critères d'embauche (cas

de Ranguell), et la lourdeur des plannings (St Gaudens) qui paralysent une activité normale.

La RH nous a réexpliqué tout ce que nous aurions du avoir compris déjà sur les critères d'embauche (?): ils ne sont pas repris ici, rapprochez-vous de votre collègue présent le 4.

Cependant pas questions d'être informés au plus près des crédits et de leur répartition.

A St Gaudens, le planning est fait pour la gestion du bureau par le chef de service.

La direction nous a informés qu'elle peut établir l'ordre de mission des agents C, le jour précédant la sortie sur le terrain.

A Saint Gaudens les géomètres passent au bureau le lundi, ils pourront programmer ce jour-là pour la semaine.

Remarque : pour que les contrats prévus en décembre ne soient pas imputés sur année suivante, il faut qu'ils soient engagés dès mi novembre.

Actuellement :

Nous avons pris acte et mettrons en application cette gestion, pour tester sa pertinence.



Ordinateur de plus de 5 ans de St Gaudens: M RIVOALLAN va mettre leur remplacement à l'étude pour l'année prochaine...

Il y a eu un questionnaire sur les besoins informatiques pour chaque CDIF rédigé par la DGFIP. Les géomètres Sonnet et Pliszack de Muret avaient répondu dans les délais afin que soient pris en compte leurs besoins. La DRFIP ne semblait pas être au courant. Heureusement, ils ont gardé ce mail, nous attendons leurs précisions car la Direction pense qu'il s'agit d'un simple sondage.

Cartes professionnelles tricolores: elles ne seront plus écrites à la main !!! Mais ce sera le seul changement car ce n'est pas prévu de les plastifier... Et la Direction ne considère pas que ce soit un problème qu'il serait utile de résoudre.

Gilets simples type gilet de sécurité avec flocage: à l'étude, eux aussi.

(1) (Tarn et Garonne, la direction est propriétaire de deux voitures de service et les collègues ont les remboursements kilométriques et l'indemnité de mise à disposition de son véhicule aussi).

